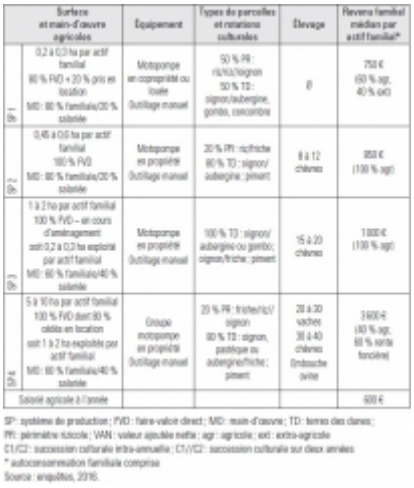
La résilience incertaine des agriculteurs familiaux dans un contexte d'aménagement hydraulique au Sénégal

13 février 2019

Le dernier numéro de la *Revue internationale des études du développement* consacre un article à la résilience de l'agriculture familiale, sur des terres mises en valeur par des projets d'irrigation dans le bas delta du fleuve Sénégal. Le travail s'appuie sur plus de 80 enquêtes historiques et technico-économiques auprès d'agriculteurs et d'investisseurs. Divers profils de systèmes de production agricole familiaux sont documentés dans la zone étudiée (surface, main-d'œuvre, équipement, etc. – cf. tableau ci-dessous). La résilience est définie par les auteurs comme la capacité des ménages agricoles « à préserver les équilibres écologiques des écosystèmes cultivés et à dégager des revenus agricoles suffisants (autoconsommation incluse) pour assurer leur survie et la formation d'un surplus nécessaire à la pérennité de leur unité de production (à sa reproduction), ainsi qu'à la satisfaction d'autres groupes sociaux ».

Caractéristiques et résultats économiques des systèmes de production agricole familiaux du bas delta du fleuve Sénégal : l'exemple des villages des dunes



Source : Revue internationale des études du développement

Les auteurs situent leur analyse dans un contexte de désengagement croissant de l'État, depuis les années 1980, accentué à partir de la crise financière de 2008. Auparavant, il intervenait directement dans le développement de l'irrigation, la gestion du foncier, la subvention des intrants et l'organisation des marchés agricoles. Par la suite, le retrait étatique de la gestion du foncier a amené les communautés locales à attribuer des droits pour la création de nouveaux périmètres irrigués privés, dont l'accès était plus facile pour les exploitations familiales et les investisseurs.

Selon les auteurs, dans ce cadre de concurrence entre des exploitations inégalement dotées en terres et en capital, sans régulation publique, les capacités de

reproduction de la « petite » agriculture familiale (ayant en particulier moins de 1 ha) s'amenuisent : elle ne dispose pas des ressources nécessaires pour participer aux partenariats public-privé, condition d'accès à ces nouveaux périmètres irrigués. Afin de diversifier leurs revenus, tout en préservant autant qu'il est possible leurs activités, ces agriculteurs mettent donc en place des stratégies individuelles : travail hors exploitation, mise en location de terres, vente de produits de l'élevage, microcrédit, etc. Ils adoptent aussi des stratégies collectives : gestion du foncier (ex. mise en réserve de terres), recherche d'investisseurs extérieurs, maîtrise des prix dans l'accès aux marchés (initiatives collectives d'écoulement de la production), captation de valeur ajoutée par la transformation des produits agricoles.

Hugo Berman, Centre d'études et de prospective

Source : *Revue internationale des études du développement*